

**Charte d'utilisation des moyens numériques
mis à disposition des élèves au sein de l'école élémentaire
Saint-Éxupéry de Nœux les Mines**

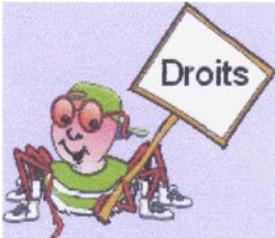
Tout élève est amené à utiliser les ordinateurs mis à sa disposition au sein de l'école dans un cadre pédagogique et éducatif.

La présente charte définit les règles générales d'utilisation du matériel informatique pour sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs.

Elle précise les droits et les devoirs que chacun s'engage à respecter dans le cadre de la législation en vigueur.

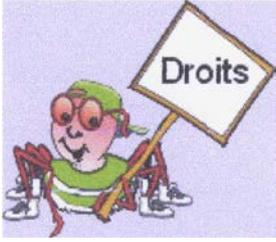
Accès aux ressources informatiques

➤ **L'école met à disposition des élèves inscrits dans l'établissement des ressources informatiques. Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, leur utilisation d'Internet et des réseaux numériques.**

	
<p>▶ Chaque élève de l'école est titulaire d'un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau interne (Kwartz) et au site de gestion de la BCD (« Biblioboost »).</p>	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ ne pas divulguer leur mot de passe à d'autres utilisateurs : chacun reste responsable de l'utilisation faite à l'aide de son code utilisateur. ▶ ne pas utiliser un autre code utilisateur.
<p>▶ Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques de l'école pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</p>	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accéder aux ressources informatiques à des fins pédagogiques ou scolaires. ▶ demander l'autorisation au(x) maître(s) ou au(x) responsable(s) pour toute autre activité : utilisation des groupes de discussion ; travail sur le blog de la classe ; téléchargement de logiciels gratuits ou de documents libres de droit...

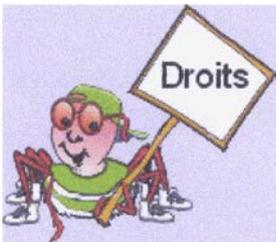
Respect de la législation

➤ Chaque individu a le droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image...). Il doit lui même respecter l'ordre public.

	
<p>▶ Chacun peut demander à ce que sa vie privée soit respectée.</p>	<p>Les utilisateurs s'engagent lors d'échanges de courriels ou de publications à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants.▶ ne pas diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui.▶ ne pas publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées.
<p>▶ L'école se réserve le droit d'exercer une surveillance éditoriale et un contrôle de toute page web ou site, hébergés ou visités par les élèves, pour s'assurer du respect de la charte et pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs.</p>	<p>Les utilisateurs s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ne pas diffuser des informations ou consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique.

➤ Chaque auteur possède un droit de propriété intellectuelle sur les œuvres créées.

Son autorisation est obligatoire pour toute reproduction (son, image, texte).

	
<p>▶ Il sera demandé à l'élève ayant réalisé des productions son autorisation pour pouvoir les reproduire ou les publier.</p>	<p>Les utilisateurs s'engagent à respecter la propriété intellectuelle en :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ne faisant pas de copies de logiciels non autorisées par la loi (seules les copies de sauvegarde sont autorisées).▶ n'utilisant pas de copies illégales.▶ ne publiant pas des productions sans l'autorisation préalable de leur(s) auteur(s).

Respect des règles de déontologie informatique

Les ressources informatiques sont mises à disposition de l'ensemble des élèves. Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.

	
<p>▶ Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques de l'école pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</p>	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ prendre soin du matériel.▶ respecter les règles d'usage des matériels informatiques précisées par les enseignants.▶ ne pas perturber volontairement le fonctionnement du service.
<p>▶ Les informations de chaque élève seront protégées.</p>	<p>Chaque élève s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ respecter les règles de sécurité.▶ ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne lui appartenant pas.▶ ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans son autorisation.▶ informer son maître ou un adulte responsable de toute anomalie constatée.

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et à des sanctions.

Signatures :

Le directeur

L'enseignant

Parent 1

Parent 2

L'élève



10 conseils de la CNIL pour rester net sur le web



Réfléchis avant de publier ! 1
Sur Internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions...



Ne dis pas tout ! 2
Donne le minimum d'informations personnelles sur Internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...



Attention aux photos ! 3
Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même, car leur diffusion est incontrôlable.



Sécurise tes comptes ! 4
Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



Attention aux mots de passe ! 5
Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date de naissance ni ton surnom !



Vérifie tes traces ! 6
Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur Internet.



Respecte les autres ! 7
Tu es responsable de ce que tu publies en ligne, alors modère tes propos sur les blogs, les forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent.



Utilise un pseudonyme ! 8
Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.



Fais le ménage après ton surf ! 9
Si tu te connectes d'un autre ordinateur que le tien, pense à te déconnecter de tes comptes Internet, sinon n'importe qui pourrait poster des contenus à ta place.



Crée-toi plusieurs adresses e-mail ! 10
Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.

Plus d'infos sur www.jeunes.cnil.fr et aussi sur : www.facebook.com/cnil - www.twitter.com/cnil www.dailymotion.com/cnil

CNIL avec **l'actu**